



L'intégrité en recherche dans le contexte canadien

**Deuxième conférence mondiale sur l'intégrité en
recherche – Singapour – Le 22 juillet 2010**

Ronald Heslegrave, Ph.D.

Membre du comité d'experts sur l'intégrité en recherche et
président, Comité d'éthique de la recherche sur le cancer en
Ontario, Réseau universitaire de la santé, Université de Toronto



Council of Canadian Academies
Conseil des académies canadiennes

Science Advice in the Public Interest
Le savoir au service du public

L'enjeu de l'intégrité en recherche

- La recherche est essentielle au progrès social, médical et économique, de même que pour l'avancement des politiques publiques.
- L'innovation et le progrès en général dépendent des résultats de la recherche.
- La confiance est un élément crucial pour que le public, les décideurs et les chercheurs apprécient les résultats de la recherche et soutiennent les changements aux normes actuelles.
- Si le système n'arrive pas à assurer l'intégrité des activités de recherche, le progrès social est menacé sous tous ses aspects.

Les organismes actuellement engagés

- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)
- Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)
- Association des universités et collèges du Canada (AUCC)
- Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU)
- Forum canadien de l'intégrité en recherche (FCIR)

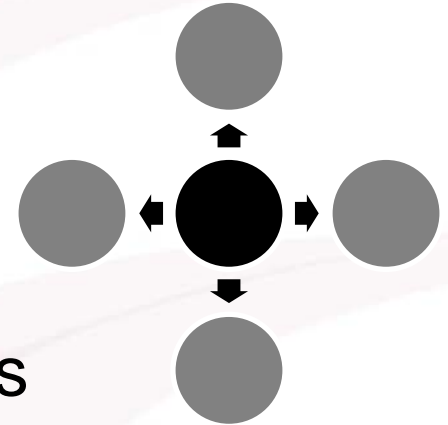
La situation actuelle

- 1994 Politique inter-conseils sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition
- 2008 Examen interne des politiques existantes sur l'intégrité en recherche par les trois Conseils et l'AUCC
- 2009 Rapport de Hickling Arthurs Low (HAL) intitulé *L'état des politiques sur l'intégrité et l'inconduite en recherche au Canada*

Principales lacunes selon le rapport de HAL

Le Canada n'a pas de système harmonisé de politiques sur l'intégrité et l'inconduite en recherche.

- Modèle en forme de moyeu et rayons où les organismes subventionnaires occupent la position centrale.
- Interprétations potentiellement différentes selon les établissements et les disciplines
- Absence de définition nationale de l'inconduite ou de l'intégrité en recherche
- Besoin de renforcer le système



La réponse du ministre de l'Industrie

- En 2009, on a demandé au Conseil des académies canadiennes (CAC) de réfléchir à l'orientation future des approches de l'intégrité en recherche au Canada.
- Le CAC est un organisme indépendant à but non lucratif qui soutient des évaluations scientifiques, effectuées par des experts, qui alimentent l'élaboration de politiques publiques au Canada.
- À la fin de 2009, le CAC a formé un comité d'experts indépendant et pluridisciplinaire, composé de 14 membres et présidé par Paul Davenport, Ph.D., président émérite d'une université canadienne.

Le mandat du comité d'experts

En matière d'intégrité en recherche, quels sont les principes, procédures et pratiques importants, appropriés dans le contexte canadien, que l'on pourrait appliquer dans tous les domaines de la recherche aux institutions qui reçoivent des fonds des conseils subventionnaires fédéraux?



Le mandat du comité d'experts

- Une définition et des approches communes de l'intégrité en recherche contribueraient-elles à améliorer le contexte canadien?
- En quoi le Canada est-il différent? Comment nous harmonisons-nous avec les nouvelles normes mondiales?
- Quels gestes sont réputés constituer une inconduite en recherche dans le contexte canadien?
- Quels sont les rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes?
- ***Comment une définition commune de l'intégrité en recherche pourrait-elle promouvoir une culture de la recherche conforme aux plus hautes normes d'éthique et inspirer la confiance du public?***

Le rapport du comité d'experts

Le rapport passe en revue l'état de l'intégrité en recherche au Canada, propose une définition de l'intégrité en recherche et donne un aperçu des pratiques et procédures de recherche acceptables.



- Témoignages d'intervenants
- Examen formel par des pairs
- Publication prévue fin 2010

Des questions? Des commentaires?

Conseil des académies canadiennes
180, rue Elgin, bureau 1401
Ottawa, ON K2P 2K3

Téléphone : 613.567.5000

Télécopie : 613.567.5060

www.sciencepourlepublic.ca



Council of Canadian Academies
Conseil des académies canadiennes

Science Advice in the Public Interest
Le savoir au service du public